

# MODULE DE SPECIALISATION

## 1 - Handicap moteur et accès à l'ordinateur

**Module A : exploiter les ressources déjà incluses dans les ordinateurs ; évaluer la pertinence des logiciels gratuits en fonction des besoins de la personne.**

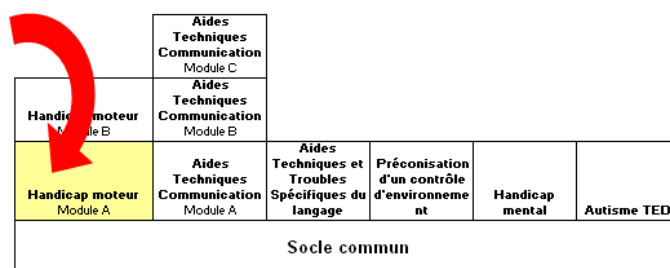
Code : FC090201A

Durée : 2 jours  
Date : 22 et 23 juin 2010  
Coût : 430 € ttc  
Lieu : Paris  
(Formation sur site sur demande)

Cette formation apparaît au catalogue de la CNSA



Notre programme de modules de spécialisation de 2 jours correspondra à l'acquisition d'outils et de savoirs permettant d'atteindre ses cibles professionnelles. Vous les choisirez en fonction de vos besoins et/ou des convenances. (Encadrement systématique par un ergothérapeute et un informaticien)



### Objectifs

- Connaître les différentes aides techniques dans chaque catégorie étudiée, leur intérêt, les pré-requis à leur préconisation et à leur mise en place, leurs limites, voire leurs dangers
- Avoir une vision objective des acteurs du marché (fabricants, distributeurs, organismes d'information et/ou de conseil, organisme de formation)
- Savoir effectuer une évaluation pointue des besoins
- Etre en capacité d'élaborer le cahier des charges détaillé de l'aide technique la plus adaptée aux besoins de la personne
- Savoir préconiser de façon objective un produit précis parmi un type d'aides techniques
- Etre capable d'assurer la mise en place de l'aide technique, d'en effectuer la programmation, les réglages et les paramétrages
- Pouvoir accompagner la personne dans l'apprentissage à l'utilisation de son aide technique

### Moyens pédagogiques

La formation sera concrète, pratique, active et participative.

Elle portera sur quatre grandes catégories d'aides techniques de nouvelle technologie : celles qui permettent l'accès à l'informatique, à la communication, au contrôle de l'environnement et la compensation des troubles spécifiques du langage et du handicap mental.

Elle fera une large place à la présentation des aides techniques de chaque catégorie et à leur manipulation par les participants.



7 rue Hoche – 78000 VERSAILLES  
info@axorm.org - www.axorm.org - Tél : 0970 465 112

Ils travailleront collectivement sur des situations concrètes issues de la pratique professionnelle des formateurs. Ces situations seront suffisamment variées pour être représentative des différentes problématiques rencontrées. Ils auront également l'occasion d'interpeller les formateurs par rapport à des situations précises qu'ils auront rencontrées.

Un support de formation sera remis. Il comprendra :

- le support de cours de la partie théorique
- les études de situations proposées
- des liens utiles vers les différents acteurs du marché et leur domaine de compétence

Les formateurs s'engagent à rester disponible dans l'année qui suit la formation, par courriel ou sur RV téléphonique pour un avis ou un conseil.

## Formateurs

### **Martine RONAT, ergothérapeute DE.**

Expérience professionnelle :

- en Institutions d'Education Spécialisée (de 1987 à 1995)
- en centre de rééducation et réadaptation (de 1995 à 2005)
- en Service Accueil Handicap à l'Université (depuis 2005).

Pratique de l'évaluation des besoins, des préconisations pour les aménagements et le choix des aides techniques en fonction du projet.

Formations sur l'accessibilité (besoins des personnes en situation de handicap et réglementation).

### **Daniel GIRARD, expert en informatique appliquée au handicap**

Expérience professionnelle au sein d'une société commerciale (depuis 1991)

Etude, conseil et adaptation de systèmes informatiques de compensation auprès de personnes en situation de handicap moteur.

Formateur dans le domaine des nouvelles technologies et du handicap

Création d'Axorm en 2006 : conseils et formation (handicap moteur et Troubles Spécifiques du Langage)

## Public concerné

Personnel des Maisons Départementales pour les Personnes Handicapées

Ergothérapeutes désireux de se spécialiser ou d'améliorer ses connaissances en matière d'informatique adaptée au handicap.

Les formations sur sites pourront être dispensées sur l'ensemble du territoire national

## Prérequis

Avoir participé à la formation à la « Préconisation des aides techniques de nouvelle technologie **"Socle commun de connaissances"** ou avoir bénéficié de ce type de formation dans le cadre de sa formation initiale en institut d'ergothérapie ou avoir un début d'expérience professionnelle dans la préconisation des aides techniques du module choisi.

## Programme

- Accueil, tour de table, objectifs et déroulement de la formation.
- Eléments spécifiques de l'évaluation (capacités fonctionnelles, facteurs personnels et environnementaux) indispensables à la détermination précise des besoins de la personne puis à la préconisation d'une aide technique adaptée
- Présentation, étude, manipulation des solutions techniques
- Les paramètres facilitant l'accès de Windows, Mac, Word, Open Office aux personnes en situation de handicap moteur.
- Les logiciels gratuits
- Les acteurs économiques et associatifs et leur champ de compétence
- Etude collective de situations
- Elaboration d'un cahier des charges
- Bilan et évaluation de la formation.